SELARL MJ LEFORT 2000 route des Lucioles Les Algorithmes, Aristote B 06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS Traitement du 15 déc. 2025 - GemWeb V4.22.7

## **DÉCLARATION DE CRÉANCE** à adresser au Mandataire judiciaire

<b>V</b> landataire judiciaire
--------------------------------

(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT
Maître Yann LEFORT
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes, Aristote B
06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créanc (Nom, Adresse et Référence)

## Procédure

(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)
1650
SOULIERS 18/41 SAS
Centre commercial CAP 3000
Avenue Eugène Donadeï
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Débiteur

Procédure Date du Jugement	
21 octobre 2025	
Nature du Jugement	
Redressement Judiciaire	

## CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe) Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)